

**De: D Couture** – St-Eustache, Qc

**Envoyé: jeudi** le 13 mars 2014

**À:** À l'attention de mesdames Pelletier, Rozon et Gagnon

**Cci :** Amis, supporteurs et journalistes

**Objet:** à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations)

Bonjour,

J'avais déjà assisté à quelques réunions de Laval Refuse et de Deux-Montagnes Refuse et une conférence d'une journée de 10 :00h à 19 :30h d'une sommité mondialement connue le Dr Belpomme. J'en apprenais de plus en plus à chaque fois sur les effets secondaires des compteurs. Toute l'auditoire buvait ses paroles. C'était tellement intéressant.

C'est seulement après ces rencontres, des recherches sur internet et une longue conversation avec mon cousin, PhD, Docteur en Physique que j'ai appris que, suite à des effets néfastes dans d'autres pays telles que : feux des compteurs, douleurs diverses insupportables et autres, les effets bénéfiques pour le peuple semblent de moins en moins évidents.

Le gouvernement qui est supposément élu pour prendre l'intérêt du peuple, a fait la sourde oreille à toutes nos revendications quant à adopter un **moratoire** et **une enquête du BAP sur ces nouveaux compteurs intelligents**

Silence dans les journaux et à la télévision donc pas d'information pour le peuple. Nous qui vivions dans un pays de libertés du jour au lendemain nous nous sommes retrouvés dans un pays dictatorial.

J'ai 69 ans, j'ai eu des problèmes cardiaques et j'ai 7 stents dans ma poitrine. Présentement je me sens relativement bien et je compte bien le rester encore longtemps. J'étais naturothérapeute. Pour moi, la santé de chaque personne est très importante.

Par un beau matin, j'apprends, par courriels des voisins, qu'Hydro Québec a commencé à installer des compteurs à St-Eustache. Selon mes amis de Laval, même si leurs compteurs étaient derrière des clôtures cadénassées, les installateurs ont sauté par-dessus pour installer des nouveaux compteurs. Ils n'ont pas sonné pour les avertir, n'ont pas demandé de fermer l'électricité, ont passé sur leur propriété sans permission même s'ils avaient déjà envoyé leur lettre de refus recommandée à Hydro depuis plusieurs semaines. Ils profitaient de l'absence de véhicule dans le stationnement privé, indiquant l'absence des occupants pour installer les compteurs. **Temps d'installation 5 minutes.**

J'ai alors décidé de protéger mon compteur, situé dans le côté de ma maison, avec ce dont je disposais.



Malgré cette protection d'urgence, j'étais toujours sur le qui-vive. À tout moment, j'enjambais le bain, je montais sur le bord pour ouvrir ma fenêtre afin de vérifier si toute l'installation était intacte. Puis j'alternais. J'allais voir à l'avant, si un camion blanc était stationné aux coins de la rue.

Je ne me permettais pas d'aller faire des commissions, j'ai même déplacé des rendez-vous pour les céduer après 20h. Seul temps où je me permettais de sortir.

Dans en parlant avec mes voisins, je leur demande ce qu'il pense des nouveaux compteurs?

Le premier me répond qu'il est pour le progrès.

Le deuxième: « On n'a rien à dire, on n'a pas le choix c'est à Hydro-Québec, c'est pas à nous de décider. »

Puis, toute surprise, la troisième répond: Les compteurs de quoi.....?

J'étais abasourdie. Je venais de réaliser qu'ils n'étaient pas au courant de rien. Comme il y avait eu un silence total de la part des médias, les gens ignoraient totalement ce qui se passait. Comme je demeure dans un quartier de retraités et que peu de personnes ont un ordinateur, j'ai décidé d'aller les informer.

Avant de faire du porte à porte j'ai décidé d'imprimer

- la lettre de refus à envoyer à Hydro sous pli recommandé,
- 1 affiche à coller près de leur compteur, et
- une lettre rapportant les propos de monsieur Cloutier, d'Hydro qui avait fait une déclaration lors d'une conférence à Laval à l'été 2013 disant qu'il n'y aurait pas de frais si on conservait son compteur ainsi qu'un
- texte disant qu'Amir Khadir, avait déposé une motion à l'assemblée pour abolir les frais, le 29 mai 2013, et qu'elle avait été acceptée à l'unanimité.

J'ai parcouru une grande partie les rues de mon quartier.

Sur ma rue, où il y a 121 adresses, seulement 3 désiraient le nouveau compteur.

Pendant mes visites, un électricien à la retraite m'explique comment changer un compteur en 5 minutes. Le cœur me serre quand je pense à mon compteur cadenassé et enchaîné qui n'est pas suffisamment protégé. Voici le résultat :



Après plusieurs heures de travail, j'ai enfin atteint la sécurité.

Un beau matin je me fais réveiller par un voisin venu me prévenir que le camion d'Hydro est sur notre rue. Mon voisin d'en face est parti travailler. Plusieurs voisins sont dans la rue pour voir ce qu'Hydro fait. Je lui dis poliment : « Il ne veut pas changer de compteur ». Il me répond « Il n'a pas de pancarte mais s'il préfère payer des frais... ». Surprise je lui redis « Il ne veut pas le changer et de toute façon il n'y a pas de frais. »  
« Ah! C'est vous la « p'tite madame qui a dit à tout le monde qu'il n'y a pas de frais. Ça n'est pas vrai. Il y aura des frais de \$350. plus \$250 par année. »

Je lui remets le texte qui parle de la déclaration de monsieur Cloutier et la motion d'Amir Khadir qui a été adoptée à l'unanimité. Il me répond : « C'est juste un bout de papier. Vous avez pu écrire ce que vous voulez. Avez-vous une preuve? À ce moment-là je n'avais pas la vidéo de monsieur Cloutier. Je lui ai dit : « De toute façon, vous n'avez pas le droit de faire ce que vous faites. Vous n'avez que le droit de passage sur ce terrain pour la lecture du compteur et non pour changer le compteur. » Mon 2<sup>e</sup> voisin qui écoutait la discussion, 6'2" et 280 livres, lui répéta poliment mes paroles.

J'en profite pour courir à la maison, je saisis mon appareil photo et je photographie le numéro de sa plaque, le jeune homme de près puis de loin où l'on peut voir la porte de la clôture restée entr'ouverte derrière lui.

À ce moment-là il dit : « o.k. o.k. Je ne veux pas de problèmes et il se dirigea chez la voisine suivante qui a une scoliose très sévère et de l'arthrose dans la colonne. Je lui avais dit que ces ondes pouvaient amplifier ses douleurs et elle n'en voulait pas. L'employé de l'Hydro a dit que cela n'était pas vrai. Son mari sortit de la maison et dit qu'il acceptait de le changer. Je me suis donc retirée.

Je travaillais dans mon jardin de fleurs en avant de ma maison lorsque l'employé de l'Hydro passa et alla droit à mon compteur. Il s'arrêta lorsqu'il vit que mon compteur était protégé. Je suis allée le rejoindre. Il me dit qu'il devait changer le compteur du 316. « Non, je veux le conserver. » Mais il va y avoir

des frais et de toute façon il émet des ondes me dit-il. Je lui répondis: « Vous n’y toucherez pas. Et si vous regardez comme il le faut c’est un C1S. Il n’émet pas d’ondes nocives. Par contre j’ai envoyé cette lettre brochée au compteur il y a plus d’un mois à votre président pour le refus. Si la personne qui est chargée de la mise à jour de la liste dort sur la «switch» ça n’est pas mon problème. »

Suite à cela, j’ai arpenté ma rue pendant plusieurs jours et lorsqu’il parlait à un résident, je m’approchais pour écouter et dès qu’il mentait, j’intervenais dans la conversation. Quelques fois ça suffisait, d’autres fois devant l’argument des frais qu’ils devraient payer, les gens préféraient croire l’employé d’Hydro Québec et acceptaient le nouveau compteur. La crédibilité lui était accordée grâce à cette insigne. 

Aujourd’hui, j’ai toujours mon compteur protégé. Par contre, , comme ces compteurs émettent des ondes électro-magnétiques sur 360o, ma maison est constamment balayée par les compteurs des voisins qui ont opté pour le changement. Je continue à répandre l’information. Je suis bénévole et j’affiche des pancartes à l’intérieur des magasins pour annoncer les séances et les sites d’informations, je continue d’informer les gens, je communique par courriels si désiré.

Je pense à vendre ma maison mais où aller? Dois-je envisager l’immigration dans un pays où on a interdit ces compteurs?

**Je vous demande une COMMISSION D’ENQUÊTE DU BAP AINSI QU’UN MORATOIRE afin de protéger la santé des québécois.**

**Étant donné l’état du système de santé débordé actuellement, imaginez un peu ce qu’il sera dans les années à venir.**

**L’INFORMATION NOUS PERMET DE PRENDRE UNE DÉCISION JUSTE, EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE ET POUR NOTRE MIEUX-ÊTRE**

Je vous partage mon soleil d’aujourd’hui que je viens de recevoir par courriel. Beaucoup de pays contestent les compteurs intelligents et voilà qu’on commence à les désinstaller en Californie.

**SMART METER REMOVAL HAS BEGUN IN CALIFORNIA!**

Posted in: [Electromagnetic Health](#)

D. Couture